

## Actualité

# Notre ministre est... un cinéphile averti !

Depuis quelques jours, Jean-Michel BLANQUER multiplie les propositions et les ballons d'essai. C'est une stratégie réfléchie et redoutablement efficace. Et qu'importe s'il enfonce des portes ouvertes, préconise des mesures infaisables ou invente des dispositifs déjà existants...

Dans le désordre :

- Le port de l'uniforme : Jean Michel Blanquer est un fan de « *Harry Potter* ». Vive l'école à l'anglo-saxonne. Vivement nos élèves en socquettes blanches, bermudas et pull vert bouteille. Une vision d'avenir...
- Rémunérer les enseignant.es au mérite : c'est « *Le salaire de la peur* ». Comme nous sommes déjà en dessous des salaires de l'OCDE. Afin de bénéficier de « ce mérite », adieu liberté pédagogique et liberté d'expression, mettons 20/20 à tous les élèves. Nous serons d'excellents profs ! Plus sérieusement qui va décider de l'implication des enseignant.es ? Tous les établissements sont-ils à égalité ? Tous les élèves sont-ils les mêmes ?
- Pas d'augmentation du point d'indice, donc pas d'augmentation « pour tous ». Aucune communication sur ce point, *chut...* « *Ne le dis à personne* ».
- Au lieu de nous aligner sur les Collègues du public (calcul sur les 6 derniers mois indiciaires), notre ministre nous fait comprendre qu'il aime bien « *Les*

*Misérables* » : baisse des pensions avec l'augmentation de la CSG pour les retraité-es.

- « *Les Choristes* » ont dû l'émouvoir : une chorale dans chaque école. C'est bien et cela ne coûte pas cher. Ça va être drôle dans les classes à 35. Et qu'importe que les élèves n'aiment pas forcément ce projet : ils vont vouloir faire plaisir au ministre et se mettre à la chansonnette.
- En revanche, il n'a peut-être pas perçu toute la dimension du film de Podalydès, « *Les grands esprits* ». Une dictée, c'est important. Mais il s'agit juste de reproduire... alors qu'il faudrait disposer d'un temps suffisant pour la lecture et la production d'écrits.
- Pas de création de places supplémentaires dans le supérieur, nous continuerons donc « *Les tontons flingueurs* ».
- L'interdiction du téléphone portable à l'école. C'est une mesure mise en place depuis des années - avec la réussite que l'on observe - bref : « *Mission impossible* ». Mais nous aurons sans doute une cabine téléphonique installée en 2018 dans chaque école...

Bref, « *The Artist* » nous propose un agenda qui est en réalité un moyen de détourner le regard de sujets plus importants : l'impact du délitement de la société sur l'école, les mesures sérieuses à développer pour corriger ces inégalités ou encore la revalorisation du métier d'enseignant et du salaire des personnels...



## Le chiffre

# 10

C'est le nombre de millions que l'Enseignement privé récupère sur les 20 millions de baisse du budget du Second degré de l'Enseignement public. Comment déshabiller Pierre pour habiller Paul...

Diviser pour mieux régner... Jean-Michel Blanquer a donc bien suivi les conseils de son ami Pascal Balmand : ne pas augmenter le budget de l'Education nationale, mais en donner davantage au Privé. Le port de l'Uniforme et la phrase de morale le matin ... c'est aussi soufflé par Pascal ?

## Perte de pouvoir d'achat des personnels OGE C : une honte !

Le SMIC va augmenter de 1,24% à partir du 1er janvier 2018. Cela représente une hausse de 12 centimes de l'heure ! Bel effort...

C'est en réalité la hausse légale que le gouvernement est (pour le moment) obligé d'appliquer, compte tenu de la hausse des prix sur l'année 2017.

Et bien cette hausse est encore trop importante pour les personnels OGE C qui, rappelons-le, ne vont bénéficier que d'une augmentation de 0,7%, acceptée par la seule CFDT, quand l'ensemble des autres organisations syndicales du

secteur s'étaient accordées pour demander davantage.

Les établissements vont pourtant bénéficier d'une revalorisation du forfait d'externat (les subventions publiques qui permettent notamment de payer les personnels) de 1,4% (contre 0,8 initialement prévus).

Les chefs d'établissements, comme les enseignant.es ont été augmenté-es de 1,2% sur 2017. Pourquoi les personnels OGE C seraient-ils une nouvelle fois sacrifiés ?

C'est donc maintenant dans chaque établissement, lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) qu'il faut impérativement demander (et gagner) des augmentations de salaire.

Comment les établissements pourraient-ils justifier une nouvelle perte de pouvoir d'achats de leur personnel, quand les subventions augmentent ?

Dans tous les cas, vous pouvez faire confiance aux militant.es de la CGT pour porter ces revendications et défendre les personnels. Comme d'habitude !